



SÉANCE ORDINAIRE DU 1er OCTOBRE 2018

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 1^{er} octobre 2018 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Étaient présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Mesdames les conseillères:

- | | |
|----------------------|--------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Patricia Dubois |
| 2- André Mercier | 5- Carl Croteau |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence, la séance commença à 20:00 heures.

NO-18-135

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 1er octobre 2018 tel que lu par Madame Ghislaine Leblanc, directrice générale et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Adoption du règlement numéro 377 modifiant le règlement numéro 344 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande
5. Formation des nouveaux élus
6. Dépôt de la section 2 du formulaire DGE-1038

7. Formation-Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108
8. Nouveau mandat d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme
9. Demande d'adhésion et délégation 2018-2019 pour l'assemblée générale du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches
10. Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale
11. Opération Nez Rouge
12. Québec Compostelle
13. Correspondance
14. Période de question (s)
15. Levée de la séance

ADOPTE

NO-18-136

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-18-137

**ACCEPTATION ET ADOPTION
DES COMPTES DU MOIS
ET DE L'ÉTAT DES REVENUS
ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS)
DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : PATRICIA DUBOIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de septembre 2018, totalisant 12 374.42\$ et approuvent le paiement des salaires de la

semaine 36 à 39, totalisant 8 431.88\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	1 217.77\$
Voirie	1 240.08\$
Eau potable-Environnement	314.27\$
Déchets domestiques	3 832.65\$
Eaux usées	193.41\$
Tour d'observation	481.09\$
Bibliothèque	1 492.50\$
Remises gouvernementales	3 025.28\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses pour le mois de septembre 2018.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-18-138

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO
377 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 344 RELATIF AU CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE**

Attendu que dans la foulée de la sanction, le 19 avril dernier, du PL155 (*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec*), une modification doit être apportée au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur le 19 octobre 2018;

Attendu qu'une modification prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que la municipalité identifiera (art.178 PL155);

Attendu qu'un avis de motion accompagné du dépôt et de la présentation du projet de règlement a été donné à la séance du 4 septembre 2018;

Attendu qu'un avis public du projet de règlement a été publié le 20 septembre 2018 soit au moins 7 jours avant l'adoption du règlement;

En conséquence, il est proposé par CLAUDE BLAIS, appuyé par ANDRÉ MERCIER et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres de ce conseil adoptent le règlement

numéro 377 modifiant le règlement 344 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-18-139

FORMATION DES NOUVEAUX ÉLUS

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que les nouveaux élus de l'élection du 9 septembre 2018 : Madame Patricia Dubois et Monsieur André Mercier assistent à la formation web organisée par la Fédération québécoise des municipalités pour le cours obligatoire aux nouveaux élus «LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE» au montant de 300,00\$ chacun plus taxes tous frais payés par la municipalité.

ADOPTE

NO-18-140

**DÉPÔT DE LA SECTION 2 DU
FORMULAIRE DGE-1038**

La présidente d'élection dépose la section 2 du formulaire DGE-1038 complétée par les deux (2) candidats au poste de conseiller numéro 2 André Mercier, 4 Patricia Dubois lors de l'élection du 9 septembre 2018.

Les copies originales de la section 2 du formulaire DGE-1038 ont été envoyées à la Direction du financement des partis politiques du DGE du Québec.

NO-18-141

**FORMATION-LES CONTRATS
MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE
L'ADOPTION DES PL122, 155 ET 108**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : PATRICIA DUBOIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que la directrice générale assiste à la formation «Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108» le mercredi, 5 décembre 2018 au Manoir du Lac William à Saint-Ferdinand au montant de 307,00\$ plus taxes tous frais payés par la municipalité.

ADOPTE

NO-18-142

**NOUVEAU MANDAT D'UN MEMBRE
DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Suite au départ de Madame Dannie Mercier, conseillère au poste 4 et membre du Comité consultatif d'urbanisme, les membres de ce conseil mandatent Monsieur André Mercier, conseiller au poste 2 pour remplacer celle-ci en tant que nouveau membre du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTE

NO-18-143

**DEMANDE D'ADHÉSION ET
DÉLÉGATION 2018-2019
POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
CONSEIL DES AÎNÉS DE
LA MRC DES APPALACHES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande souhaite devenir membre du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches.

Les membres de ce conseil acceptent que Madame Jessika Lacombe, mairesse, complète le formulaire d'adhésion au nom de la municipalité et que Monsieur André Mercier, soit délégué pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches qui se tiendra le 23 octobre 2018, 10h30, au Club le Marquis des Chevaliers de Colomb de Black Lake.

ADOPTE

NO-18-144

**PROGRAMME DE SOUTIEN
À DES PROJETS DE GARDE
PENDANT LA RELÂCHE
SCOLAIRE ET LA
PÉRIODE ESTIVALE**

PROPOSÉ PAR : ANDRÉ MERCIER

APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent la mairesse, Madame Jessika Lacombe à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des

projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale et à signer tous les documents requis à cet effet pour soutenir de nouveaux projets ou bonifier l'offre de garde existant pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019.

ADOPTE

NO-18-145 OPÉRATION NEZ ROUGE

PROPOSÉ PAR : PATRICIA DUBOIS

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer une somme de 100,00\$ au nom des Grands frères Grandes Sœurs des Appalaches pour l'Opération Nez Rouge de Thetford Mines. Les sommes amassées seront remises en entier à cet organisme.

ADOPTE

NO-18-146 QUÉBEC COMPOSTELLE

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu qu'un nombre croissant de randonneurs souhaitent depuis des années un chemin inspiré de Compostelle; Libre-Autonyme-Abordable;

Attendu qu'il est primordial que chaque municipalité ait son lieu d'hébergement abordable (dortoir) pour accueillir les marcheurs qui cherchent la simplicité pour leur aventure;

Attendu que quotidiennement, des professionnels partout dans le monde nous confirment les effets positifs de la marche sur notre santé physique et mental » Une société qui marche, est une société en santé!»;

Pour ces raisons, la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise le passage de Québec Compostelle sur son territoire.

Les membres de ce conseil acceptent d'accueillir les marcheurs de Québec Compostelle et de leur offrir un lieu d'hébergement en achetant 5 matelas gonflables qui pourront leur servir lors de leur passage dans notre municipalité. En retour, la municipalité recevra 20,00\$ par randonneur par nuit.

ADOPTE

NO-18-147

CORRESPONDANCE

Lettre reçue, datée de septembre 2018, Opération Nez Rouge nous demandant de soutenir la cause de la sécurité routière et récompenser l'engagement des bénévoles qui y contribuent à l'aube de la 35^e campagne qui aura lieu du 30 novembre au 22 décembre 2018.

Opération Nez Rouge améliore le bien-être de la société en responsabilisant la population face à la conduite avec les facultés affaiblies et ce tout en apportant un soutien financier aux Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches.

Tout comme par les années passées, il nous offre la possibilité de contribuer au succès de l'Opération Nez Rouge de Thetford Mines en fournissant un investissement monétaire afin de leur aider à payer les frais fixes et ainsi de permettre de mener positivement cette levée de fond pour les enfants de leur organisme.

NO-18-148

VARIA

Sentier d'Halloween, samedi 27 octobre 2018 vers 18h30

NO-18-149

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres de ce conseil sur divers sujets.

NO-18-150

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : ANDRÉ MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 17.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.